



CDAL PARIS SUD

SECTION SKI ALPIN

PROJET

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 JUIN 2010

L'assemblée générale de la section Ski du CDAL Paris Sud s'est tenue le vendredi 4 juin 2010 à Paray Vieille Poste à partir de 17h30 sous la présidence de Joël Ruellan.

38 adhérents étaient présents ou représentés et Yves Hennebicq, président du CDAL assistait à cette AG.

L'ordre du jour prévoyait :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 mai 2009
- Rapport moral
- Compte-rendu d'activité de la saison 2010
- Rapport financier
- Quitus de la gestion du bureau
- Information sur l'encadrement des stages et la formation des moniteurs :
 - réponse des moniteurs bénévoles à la proposition de formation interne du CDC
 - premiers résultats du sondage sur la position de la section au sujet de l'encadrement des stages
- Renouvellement du Bureau
- Objectifs pour 2011
- Information sur le fonctionnement de l'ASAF, point sur les élections CDAL.
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 mai 2009

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 29 mai 2009 a été approuvé à l'unanimité.

Rapport moral

Joël, président de la section, a présenté le rapport moral et rappelé tout d'abord les valeurs qui nous fédèrent. Il a relaté de manière très émouvante l'histoire de la section ainsi que sa forte implication, sa vie durant, dans le domaine associatif et plus particulièrement à l'Asaf et expliqué les raisons qui l'amenaient à démissionner de ses différents mandats électifs. Il a ensuite expliqué le rôle de la FFS dans notre activité bénévole et les bénéfices que nous en tirions. Il a enfin démontré l'importance d'avoir des moniteurs diplômés et mis en garde l'Asaf sur le non respect de la réglementation.

Par ailleurs, il a insisté sur nos relations avec Le Goéland qui ont permis d'améliorer notre encadrement pour les stagiaires handi ainsi que sur la forte implication de certains dans l'association SHB (Sport et Handicap en Briançonnais) avec pour objectif la construction d'un chalet facilitant l'exercice de leur sport.

(lire le rapport moral et ses annexes joints)

Compte rendu de l'activité de la saison 2009/2010

Le compte rendu ayant été préalablement adressé à chaque stagiaire, Martine Prunier l'a rapidement commenté en insistant sur les aspects positifs de l'activité :

- le bon remplissage des stages, tout particulièrement les deux semaines à Serre Chevalier qui regroupent les sportifs valides et handicapés ;
- de nouveaux adhérents ;
- la bonne progression des skieurs handi ;
- l'engagement d'un nombre important de moniteurs : 11 (dont tous les moniteurs qualifiés handi) ;
- le succès des nouveautés proposées aux adhérents
 - un stage pendant les vacances de Noël avec la participation d'un moniteur pour les enfants handi
 - la formule Safari de découverte de 3 stations proche de Serre Chevalier lors de la 2^e semaine de ski alpin
- le très bon enneigement.

Approbation des comptes et quitus de gestion

Joël Ruellan a présenté une estimation du bilan financier, excédentaire d'environ 800 €. Il a ensuite fait le point sur l'ensemble des subventions obtenues pour l'activité handisport et remercié tous ces organismes partenaires.

Pierre Prunier a ensuite pris la parole en tant que trésorier pour présenter la synthèse des comptes de l'exercice 2009/2010.

Dans un premier temps, il a rappelé que le résultat de l'exercice de 830,05 € était présenté en distinguant les dépenses et les ressources « standard » correspondant aux frais de stage payés par les valides et les handis des dépenses et des ressources spécifiquement dédiées aux handis correspondant, entre autres, aux cours de ski et à l'achat de matériel.

Par ailleurs, il fallait cette année régulariser les opérations antérieures à l'exercice 2009/2010 afin de solder les comptes des exercices précédents.

Le trésorier a ensuite rappelé que le résultat net de +830,05 € correspond :

- à la décision d'auto assurance de la section en cas de remboursement des stagiaires faisant suite à un désistement justifié ;
- à un risque de dédit en cas de stage insuffisamment « rempli », ce qui n'a pas été le cas cette année.
- au fonctionnement de la section et à l'achat éventuel de matériel informatique.

L'approbation des comptes ainsi que le quitus de la gestion ont été votés à l'unanimité.

BUDGET ASAF-AFI-SKI SAISON 2009/2010

Ressources Standard	50064	Dépenses Standard	48573,4
Participants aux stages	42432	Stages	48573,4
Subventions CDAL	7632		
		<i>Résultat brut standard</i>	1490,65
Ressources Handi	7087,5	Dépenses Handi	7020,83
Subventions CDAL	3385	Formation	3587,5
Subventions matériel FFH	600	Matériel Handi	1500
Subventions activités FFS	2400	Reversement CDC 2/3 des subventions activités	1933,33
Subventions activités FFSE	500		
Recettes diverses	202,5	<i>Résultat brut handi</i>	66,67
		Frais Généraux	727,27 727,27
Ressources totales 2010	57151,5	Dépenses totales 2010	56321,5

Résultat 2010	830,05
----------------------	---------------

Régularisations sur exercices antérieurs	9831,33
Achat de matériel Handi	3898
Reversement des 2/3 des subventions fédérales de 2006 à 2009	5933,33

Résultat Global	-9001,3
------------------------	----------------

Election des membres du bureau pour la saison 2010/11

Après la démission des membres du bureau, il a été procédé à l'élection d'un nouveau bureau auquel a refusé de participer Joël Ruellan malgré les demandes pressentes et unanimes des participants.

Se sont présentés pour cette nouvelle saison

Robert Canet, Bernard Goulet, Hervé Le Pesq, Martine Maccagno, Gilles Magne, Corinne Parel Hello, Martine Prunier, Pierre Prunier, Erick Sommier.

Ils ont été élus à l'unanimité.

Le trésorier, Pierre Prunier, a remercié chaleureusement Joël pour le travail accompli et sa grande disponibilité pour notre section. Il a ensuite salué ses qualités humaines et intellectuelles qu'il a pu apprécier au cours des deux années de sa mandature. Il a proposé aux adhérents de nommer Joël Président d'honneur de la section. Ce qui fut fait à l'unanimité moins une voix (celle de Joël) qui a voté « contre ».

Présentation du programme prévisionnel 2010/11

La discussion s'est ensuite engagée sur le programme prévisionnel : le calendrier est reconduit, tout particulièrement la semaine du raid alpin, programmée pendant les vacances scolaires de Pâques.

Les premiers contacts auprès du CCE pour organiser un stage dans les installations de Lanslevillard ont reçu un bon écho. Contrairement à l'année précédente, nous avons pu avoir un contact et notre demande semble pouvoir être satisfaite. Néanmoins, en juin, il était trop tôt pour réserver.

Nous avons également annoncé la création d'un tarif « sage » (pour les adhérents de plus de 75 ans) hors forfait remontées mécaniques répercutant ainsi la politique des stations qui offrent les remontées mécaniques à ces personnes.

Nous avons enfin informé nos adhérents que nous maintenions le tarif accompagnant non skieur pour les conjoints et enfants (3 personnes cette année).

Information sur le fonctionnement de l'ASAF, point sur les élections CDAL.

Les élections du CDAL venaient d'avoir lieu et le président Yves Hennebicq, qui assistait à l'AG, nous a assurés de sa disponibilité et de son écoute tout en nous demandant de ne pas omettre de l'informer de nos actions. Nous lui avons confirmé que nous approuvions ce mode de fonctionnement

L'assemblée générale s'est terminée à 21h et chacun s'est retrouvé autour d'un buffet. La soirée a été particulièrement conviviale et chaleureuse. De nombreux adhérents, y compris des non franciliens, s'étaient déplacés en grande partie pour témoigner leur sympathie à Joël.